

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 MAI 2026

DU BRABANT WALLON

GreffeN° d'entreprise : **0818 038 513****Nom**(en entier) : **ViiV Healthcare**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Fleming 20, 1300 Wavre****Objet de l'acte : Changement du représentant permanent du commissaire**

Extrat des décisions unanimes et écrites du conseil d'administration du 21 avril 2026

3.1 - Prise de connaissance de la modification du représentant permanent du commissaire de la Société

Les administrateurs prennent acte du, et pour autant que besoin acceptent le, remplacement de monsieur Gert Vanhees par monsieur Koen Neijens en qualité de représentant permanent de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, commissaire de la Société, conformément à l'article 3:60 du CSA, et ce pour les exercices se clôturant le 31 décembre 2025 et 31 décembre 2026.

3.2 Procuration aux fins de publication

Le conseil d'administration décide de donner procuration à Carl Meyntjens, Yannick Sternotte, Guillaume Nelis ou tout autre avocat de Simmons & Simmons LLP, ayant son siège à Avenue Louise 143/6, 1050 Bruxelles, chacun agissant individuellement et ayant le pouvoir de substitution, pour accomplir toutes les formalités relatives aux décisions susmentionnées, y compris certaines formalités de publication aux Annexes du Moniteur belge, comme prévu, entre autres, à l'article 2:14 du CSA. Cette procuration implique que le mandataire peut faire tous les actes nécessaires et utiles en rapport avec ces formalités de dépôt et de publication.

Guillaume Nelis
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2026 - Annexes du Moniteur belge